



IGNACE PIERRE XVI BATANIAN
PATRIARCHE ARMENIEN CATHOLIQUE

**UNE PAGE
DE LA
TRAGEDIE ARMENIENNE**

(Cinquante ans après les Hécatombes)

1915 – 1965

**APPEL
A LA CONSCIENCE INTERNATIONALE**



IGNACE PIERRE XVI BATANIAN
PATRIARCHE ARMENIEN CATHOLIQUE

**UNE PAGE
DE LA**

TRAGEDIE ARMENIENNE

(Cinquante ans après les Hécatombes)

1915 - 1965

APPEL

A LA CONSCIENCE INTERNATIONALE

1. Le crime, sanglant, sans précédent, de votre histoire contemporaine;
2. Les raisons qui ont provoqué les souffrances;
3. La situation produite par ces événements;
4. Le legs que vous devez en tirer.

Avant-Propos

RELIGION et PATRIE, tels sont les deux éléments inséparables qui ont, de tous temps, constitué l'axe de la vie du peuple arménien.

Cet axe fut forgé au début du IV siècle, lorsque Saint Grégoire, l'Illuminateur de l'Arménie, et le pieux roi Trididate, mettant en œuvre le spirituel et le temporel, réussirent à donner le coup de grâce au paganisme, et à proclamer le Christianisme, pour la première fois, dans l'histoire, religion d'état.

Le mot ARMENIEN et CHRETIEN sont devenus synonymes pour notre peuple.

*Notre histoire a été marquée, dans le cours des siècles, par ces deux idéaux: «*POUR LA RELIGION et POUR LA PATRIE*».*

Cette devise, adoptée par Saint Vartan et ses compagnons, dans leur résistance à ceux qui, au milieu du V siècle, voulaient leur imposer la religion du Mazdéisme, a été le mot d'ordre qui a animé les Arméniens, partout et toujours, à repousser tous les tyrans, qui ont menacé leur vie ou leur foi, et à préférer la mort à l'apostasie et au reniement de la patrie.

Les hécatombes de 1915 - 1918, dont nous commémorons, si tristement, le cinquantième anniversaire, avaient pour but d'anéantir notre race. Un autre but fut introduit, souvent, dans la méthode d'exécution: l'apostasie.

Cette fois encore, la force brutale, malgré les ravages indescriptibles et les barbaries inouïes, auxquels elle a procédé, n'a pas pu avoir raison de la fermeté, dans la foi au Christ et dans la fidélité à la Patrie, de nos ancêtres et de nos pères, qui surent mourir des plus terribles des morts et perdre tout sur cette terre, plutôt que de sacrifier le noble idéal du peuple arménien.

En évoquant ce bien douloureux souvenir des tristes années, que nous avons vécu dans notre enfance, nous voulons rendre, par là, un hommage filial à la mémoire bénie d'un million et demi de victimes, [qui sont mortes pour que reste vivant et intact le patrimoine religieux et national du peuple arménien,

Nous tenons surtout à rappeler aux présentes et futures générations arméniennes:

- 1. Le chapitre sanglant, mais glorieux, de notre histoire contemporaine;*
- 2. Les raisons qui ont provoqué les massacres;*
- 3. La réaction produite par ces événements;*
- 4. La leçon que nous devons en tirer.*

1. Un chapitre sanglant mais glorieux

Le Pape Saint Pie X, recevant, en décembre 1911, notre Patriarche et nos dix-huit Evêques, qui venaient de tenir un synode national à Rome, les félicitait pour l'œuvre accomplie en vue de la bonne organisation de leur église, bénissait le fruit de leurs travaux et leur donnait congé, non sans avoir laissé présager, dans un esprit presque prophétique, le martyre qui les attendait.

Rentrés chez eux, forts de cette bénédiction, nos Pasteurs s'étaient attelés tous à l'œuvre. Et Dieu ne manqua pas de bénir leurs efforts.

NOTRE PATRIMOINE

A la veille de la première guerre mondiale, notre Hiérarchie était composée de dix-neuf diocèses, de l'administration apostolique de Russie et de plusieurs vicariats patriarcaux. Elle avait sous sa juridiction quelque deux cents mille fidèles.

Nous avions, dans les différentes provinces de la Turquie :

156 églises et chapelles,

110 missions,

143 écoles pour garçons et pour jeunes filles,

32 couvents de Religieux et de Religieuses,

6 séminaires.

L'administration apostolique de Russie comprenait 50 missions avec églises et écoles.

Un clergé, composé de 300 prêtres séculiers et de 120 Religieux aidés de 150 Religieuses, desservait avec zèle et dévouement nos fidèles.

Les conditions de nos Frères non-catholiques n'étaient pas moins florissantes. Un peuple intelligent et actif, qui formait la très grande majorité des Arméniens, avait à sa tête des dizaines d'évêques et des centaines de prêtres, qui se dépensaient au service de la foi chrétienne et de la culture arménienne. Chaque centre, grand ou petit, avait son église, son école et profitait des nombreuses organisations d'enseignement supérieur, d'assistance sociale et d'autres œuvres d'intérêt public.

Par leur travail, leur application, leur tenacité et leur dévouement, les Arméniens, mettant à contribution toutes les aptitudes et les qualités de leur race, coopéraient, avec fidélité, au progrès du pays, dans les différentes manifestations de sa vie administrative, sociale, culturelle, scientifique, économique, commerciale, industrielle, artistique.

MALHEUR DE LA GUERRE

La première guerre mondiale éclate, en août 1914.

L'Empire Ottoman était soumis à un Régime, qui s'est révélé néfaste pour le pays, en l'entraînant dans le conflit, qui l'a conduit sinon à son entière suppression, du moins à son démembrement.

Mal conseillés par un Empire Européen, leur allié épris d'hégémonie mondiale, les hommes du Régime se sont livrés à des actes et ont pris des mesures, qui furent catastrophiques pour la Turquie et meurtrières pour une partie de la population : les Arméniens.

BUT DE NOTRE EXPOSÉ

Nous disons cela, car nous tenons à déclarer, de la manière la plus catégorique, la plus claire et la plus sincère, que notre exposé n'a point l'intention d'être un réquisitoire contre la Turquie Moderne, ses gouvernants et son peuple, auxquels nous souhaitons, de tout cœur, la paix la plus parfaite, dans la justice la plus équitable.

Nous ne faisons donc allusion qu'à un Régime et à des hommes dont la Turquie Moderne, elle-même, a, à maintes reprises par ses hommes politiques et par sa presse, désavoué et condamné les agissements néfastes et déploré les méfaits.

Nous n'avons d'ailleurs pas perdu tout espoir de voir cette même Turquie Moderne penser un jour, à l'exemple d'autres états et peuples, à réparer les injustices causées par ces agissements et ces méfaits.

Aucune personne judicieuse et animée de nobles sentiments humains ne trouvera déplacé et ne nous en voudra, si, dans un cinquantième anniversaire comme celui-ci, nous évoquons le doux souvenir de nos pères et de nos mères, de nos frères et de nos soeurs, d'une grande partie de notre peuple, qui sont morts d'une manière héroïque, pour des idéaux sublimes, tels que DIEU et la PATRIE ; si nous invitons les générations présentes et futures de notre race à s'inspirer des admirables exemples de leurs ancêtres, par une vie qui soit digne d'eux.

LES FAITS HORRIBLES

Ceci dit, commençons par essayer de donner une simple idée de ce qui s'est passé.

Sans descendre à tous les détails des atrocités commises, sur lesquelles il y a déjà une très abondante littérature, publiée par différentes personnes et en plusieurs langues, nous nous bornerons à dire, succinctement, ce qu'elles firent perdre à l'Eglise Arménienne Catholique, et à tous les Arméniens généralement.

Nos Evêques de Mardin, Malatia, Diarbêkir, Mouche et Kharpout furent massacrés impitoyablement avec un grand nombre de leur clergé et de leurs fidèles.

Les Evêques de Sivas, de Brousse et d'Erzroum moururent à la suite des déportations et des terribles traitements auxquels on les avait soumis.

111 prêtres tombèrent héroïquement, massacrés souvent avec la menace explicite de renier leur foi.

53 Religieuses furent massacrées ou moururent pendant les déportations.

Il ne survécut de nos fidèles qu'un nombre bien réduit, composé pour la majorité, de veuves et d'orphelins.

La plupart de nos églises, évêchés, presbytères, couvents, écoles, cimetières furent profanés, saccagés, démolis, pillés, réduits en ruine.

C'était la désolation.

A la fin des hostilités, notre patrimoine comme nos fidèles étaient réduits à la plus simple expression.

Il nous restait, en tout et pour tout, dans tout le territoire de l'ancien Empire Ottoman, 39 églises et chapelles, 12 missions, 11 écoles, 11 couvents, 1 séminaire.

Le même sort, et dans une proportion au moins dix fois plus grande, vu leur nombre, fut réservé à nos Frères Arméniens non-catholiques.

Les provinces arméniennes, jadis si florissantes, se virent vidées de leurs populations, condamnées à l'exil, aux déportations, à la mort, dans les déserts arides des environs de Deir-Zor.

On tremble d'horreur, rien qu'à la lecture des atrocités et des abominations, commises contre notre peuple, et que les auteurs les plus sérieux et les plus impartiaux de l'époque ont vérifiées et consignées à l'histoire, dans leurs publications, que l'on peut appeler classiques, en la matière.

MOTIF DE FIERTÉ

Mais l'on éprouve, en même temps, une immense fierté, en constatant l'héroïsme, dont nos ancêtres ont fait preuve, et qui pourra leur mériter un jour l'insigne honneur d'être cités à la suite des Macchabées, de St. Vartans et ses compagnons, Martyrs, de St. Léonce et ses compagnons, de Ste. Hripsimée et ses compagnes...

Parfaitement soumis au jugement de la Sainte Eglise, seule autorité compétente pour se prononcer sur l'héroïcité de ces Confesseurs de la Foi, tous les Arméniens souhaitent leur voir décerner, un jour, l'honneur de figurer dans le martyrologe et prient à cette intention.

Le 18 Octobre 1964, lorsque, dans la majesté de la Basilique de

Saint' Pierre et la splendeur de la Sainte Liturgie, Le Souverain pontife Paul VI allait procéder à la proclamation de la sainteté des Martyrs de l'Ouganda, le souvenir de nos victimes de la première guerre mondiale était, pendant toute la cérémonie, présent à notre esprit.

Quand, à la suite des Cardinaux et des Patriarches, nous nous sommes présentés au baiser de la main de Sa Sainteté: «Très Saint Père, avons-nous balbutié, avec une profonde émotion qui étreignait notre âme, nous souhaitons qu'un jour ce soit pour nos victimes arméniennes. — Nous le souhaitons nous aussi, de tout cœur, et nous prions pour cela» répondit Paul VI, d'un ton plein de douceur et d'amour.

FAITS HEROIQUES

Nombreux sont les cas, dont le récit rappelle les actes des Martyrs.

On ne peut se retenir de citer celui de Mgr. Ignace Maloyan, Archevêque de Mardin. Les personnes les plus dignes de foi, qui ont vécu avec lui, nous relatent ce qu'elles ont personnellement vu et su, ou ce qu'elles ont recueilli de témoins oculaires.

A la tête de cette liste, nous avons le collègue et l'ami intime de Mgr. Maloyan, aujourd'hui S. Em. Le Cardinal Gabriel Ignace Tappouni, qui gouvernait à cette époque le diocèse syrien catholique de Mardin; nous avons trois Pères Dominicains de la Mission de Mésopotamie, qui se sont trouvés à Mardin du 26 Décembre 1914 au 18 Novembre 1916: Le Père Dominique Berré, devenu plus tard Délégué Apostolique en Iraq; le père Jacques Rhétoré et le Père Hyacinthe Simon. Nous avons le Père Isaac Armaté, témoin oculaire, qui a publié, en 1921, le «Récit des Massacres et crimes commis en Mésopotamie et spécialement à Mardin».

Les premiers mois de 1915 avaient été désastreux pour certaines provinces arméniennes, où les massacres, les exils et les déportations avaient commencé.

MGR. IGNACE MALOYAN, Archevêque de Mardin, à l'arrivée de ces tristes nouvelles, sent le danger menacer ses fidèles aussi. La nuit du 1er Mai il réunit ses prêtres à l'église, les met au courant de la situation et passe avec eux un bon temps en prières, pour demander l'assistance divine.

Le matin, il rédige son testament spirituel, adressé à ses fidèles. Il y dit, entre autres:

«Nous venons avant tout vous exhorter à raviver votre foi et à fortifier votre espérance en la sainte Croix, arborée sur le rocher de Pierre, sur lequel Notre Seigneur a bâti son éternelle église, dont le fondement était le sang des Martyrs.

«Pussions-nous, pauvres pécheurs que nous sommes, avoir le grand honneur de nous rendre dignes de mêler notre sang à celui des innocents héros de la Chrétienté.

«...Quant à moi, je dois vous déclarer que je me suis conduit dans les mesures de ma faiblesse, dans la plus parfaite obéissance au Chef de l'Eglise de Dieu, au Souverain Pontife Romain; et mon unique désir, c'est de voir mon clergé et mes chers fils, les fidèles, me suivre dans la même et pleine soumission au Saint Siège Apostolique.

«...A Dieu, mes chers enfants! je vous supplie de prier le Seigneur de nous accorder la force et le courage de pouvoir traverser les voies de cette vie périssable, par sa grâce et dans son amour, jusqu'à l'effusion de notre sang.»

On a l'impression de lire des passages de la magnifique lettre adressée aux Romains, par Saint Ignace d'Antioche, le grand Martyr, que l'intrépide évêque avait choisi comme patron.

Juste un mois après, Monseigneur Maloyan voit pour la dernière fois son ami intime, Monseigneur Tappouni, en la présence des trois Pères Dominicains. Il lui confie le texte de son testament, en y ajoutant ces mots:

«Je sais que je suis condamné à mort avec toute ma communauté. Veillez sur mes fils, autant que vous pouvez. Je vous confie leurs soins après moi, jusqu'à ce que les Supérieurs disposent autrement. Je m'attends d'un moment à l'autre à être emprisonné. Je vous fais mes adieux; priez pour moi; nous ne nous reverrons plus en ce monde. A Dieu, mes chers amis.»

Dans l'après midi du lendemain, 3 Juin, il est arrêté avec douze de ses prêtres.

«Il a caché des armes à l'église; il a organisé une révolte contre l'état», tel est le chef d'accusation, inventé de toutes pièces, passé en crime prouvé et établi, et en sentence définitive contre Monseigneur Maloyan, que le gouvernement avait décoré quelques mois auparavant!

Au bout de deux ou trois jours, 420 notables arméniens sont entassés, avec l'Evêque et les prêtres, dans les prisons. Mr. Andrews, Pasteur Protestant de la Mission Américaine de Mardin, réussit à s'approcher de ces malheureux et put avoir une idée des souffrances atroces qu'ils endurèrent durant huit jours.

Le 10 Juin, ordre est donné aux Chrétiens de ne pas sortir de leurs maisons, sous peine d'être fusillés.

Le premier convoi — qui allait, hélas, être suivi de tant d'autres —, escorté de gendarmes, de policiers et de miliciens, devait passer par la grande rue de Mardin, pour prendre la direction de Diarbékir. Monseigneur Maloyan, garrotté comme tous les autres et accompagné de ses douze prêtres, fermait le cortège lugubre.

Tous les chrétiens de la ville passèrent des journées de terrible angoisse: des bruits contradictoires circulaient sur le sort réservé au convoi. On finit enfin par apprendre la vérité: Un médecin militaire turc, qui avait accompagné le cortège, déclara secrètement à Mgr. Tappouni que tous ces malheureux avaient été exécutés à mi-chemin entre Mardin et Diarbékir, et que Mgr. Maloyan avait été frappé d'une balle à la tête.

En effet, le pasteur intrépide alla à la mort avec son troupeau, en inspirant à tous un courage héroïque et une force d'âme inébranlable.

Sollicités de renier leur foi, pour avoir la vie sauve, tous ses compagnons répètent à sa suite: «Nous mourrons, mais nous mourrons pour Jésus-Christ!»

Il exhorte les siens à être intrépides et à penser à la gloire qui les attend. Il leur donne une dernière fois l'absolution; il prend du pain, le consacre et le leur fait distribuer, en viatique, par les prêtres.

Ils sont tous exécutés, chemin faisant, devant leur Pasteur, laissé le dernier pour lui faire boire, jusqu'à la lie, l'amertume du calice.

Une dernière fois, le chef de la bande criminelle, Mahmoud Bey, propose à sa victime de renier sa foi. Avec une fierté héroïque, Mgr. Maloyan lui répond: «Je vous ai dit à plusieurs reprises que je veux vivre et mourir dans ma vraie foi!»

Le bon Pasteur, après avoir assuré la vraie vie à ses brebis, est abattu d'une balle, qui l'atteint à la tête. Il expire, en disant: «Seigneur, je remets mon âme entre vos mains; ayez pitié de moi!»

Le cas de Monseigneur Maloyan n'est pas unique.

Monseigneur MICHEL KHATCHADOURIAN, Evêque de Malatia, subit de bien atroces tortures, qui rappellent le martyr de Saint Laurent.

Ce vieillard vénérable, âgé de 79 ans, est arrêté, maltraité, conduit en prison, jeté par terre, insulté.

A l'invitation à apostasier, pour avoir la vie sauve, il répond par un acte de foi au Christ, à qui il offre sa vie.

Terrassé, ses habits lui sont enlevés. Les tyrans allument sur sa poitrine un petit feu, sur lequel ils s'amuse à préparer leur café.

Essayant, sans succès, de l'étrangler avec la chaîne de sa croix pectorale, ils se servent d'une corde pour terminer cette criminelle opération.

Monseigneur JACQUES TOPOUZIAN, Evêque de Mouche, était accouru à Norchen, important village de son diocèse, pour inspirer courage aux habitants dans leur totalité catholiques.

Il est arrêté et conduit, avec la foule de ses fidèles, au bord du fleuve Meghraked. Là, dans un fénil, en compagnie d'un grand nombre de fidèles, dont il avait voulu partager le sort, il est brûlé vif le 11 Juin 1915, en

la fête du Sacré Cœur de Jésus, dont il implore pardon pour ses tyrans.

Monsieur ANDRÉ TCHELEBIAN, Evêque de Diarbékir, est enlevé le 18 Septembre 1915, de son évêché, avec les Religieuses de l'Immaculée Conception et quelques fidèles. Tous sont déportés le même jour sous l'escorte des gendarmes.

Arrivé au bord du Tigre, l'évêque est enterré vivant jusqu'aux bras, dans une fosse, la tête à fleur du sol, et assommé à coups de pierres, qui finissent par l'ensevelir sur place.

Par un raffinement d'ironie barbare, pendant ces tortures, qui durent quelques heures, les assassins l'invitent à bénir les siens pour une dernière fois, avec le bras droit, laissé libre hors de l'amas de sable et de pierres. Et pour comble de cynisme, ils poussent les Religieuses et les quelques fidèles, qui doivent subir un sort analogue, à venir baiser son anneau, en défilant devant ses yeux mourants.

Le 28 juin 1915, un ordre inique du gouvernement était clamé, dans les rues de la ville de Kharpout, par des crieurs publics: «Les Chrétiens, soit hommes, soit femmes, soit enfants, doivent partir immédiatement».

Ceux-ci sont de suite conduits, par groupes, à des destinations inconnues.

Monsieur ETIENNE ISRAELIAN, Evêque de cette ville, avait reçu des assurances spéciales, de la part du Vali, qu'il ne partirait pas.

Mais voilà que le 12 Juillet, à 7 heures du soir, un commissaire de Police se présente et lui intime l'ordre de sortir de l'évêché, car il devait en fermer la porte. Il est conduit au bureau de police.

La nuit même, un convoi, composé de l'évêque, de deux prêtres, de quatre religieuses, d'une Française, Mlle. Ganot, et de vingt-cinq familles, est dirigé vers Diarbékir.

Le 14 Juillet, le convoi reçoit ordre de rebrousser chemin, sous prétexte de rentrer à Kharpout. Ils sont obligés de s'éloigner des routes provinciales.

Après une heure de marche par des sentiers impraticables, ils arrivent dans une vallée appelée «Seuyuklu Déré» (Vallée des saules). Le chef des gendarmes annonce à l'évêque et à ses compagnons de déportation l'ordre reçu de les tuer. Il leur laisse le choix de genre de mort.

Monsieur Israélian prie les bourreaux de lui accorder deux grâces: lui permettre d'abord de préparer ses ouailles à cet instant tristement solennel; et, ensuite, l'exécuter le dernier. Ses prières sont accueillies par un rire moqueur.

Il fait alors agenouiller ses fidèles et leur donne l'absolution qu'il reçoit lui-même du prêtre qui était à ses côtés. Après cet acte, il se déclare prêt à mourir avec les siens, auxquels il lance, d'une voix vibrante, un dernier encouragement. Tous ces héros se rangent; sous les

balles, qui sifflent de la bouche des fusils des gendarmes, ils tombent l'un après l'autre faisant l'offrande suprême de leur vie à Dieu.

FRERES DANS L'EPREUVE

Le même sort horrible fut réservé à nos frères, les membres du clergé de l'Eglise Arménienne Orthodoxe.

Elle est longue, la liste des pasteurs intrépides qui, marchant à la tête de leurs troupeaux, se sont sacrifiés pour la religion et pour la patrie.

Citons, entre autres, les suivants :

MGR. YEZNIG KALPAKDJIAN, évêque de Palou, où il est tué en 1915 ;

MGR. SIMBAD SAADATIAN, évêque d'Erzeroum, massacré près d'Erzingan.

MGR. KHOSROF PEHRIKIAN, évêque de Césarée. Il est terrassé les mains liées et égorgé.

MGR. NERSES TANIELIAN.

Les arceprêtres : Ardavast Kalendarian, Sahag Odabachian, Vartan Hagopian, le prêtre Kégham Tévékélian.

Les pasteurs de la Communauté Arménienne Protestante furent soumis au même sort horrible. Le nom du Pasteur Khatchig Vartanian mérite d'être spécialement mentionné.

LE TROUPEAU HEROIQUE

Ils ont frappé les pasteurs, et ils espéraient que les brebis seraient dispersées ; qu'elles n'auraient pas le courage de leur opposer une volonté inflexible ; qu'elles déshonoreraient leur race, ou qu'elles apostasieraient leur foi.

Il n'en a été rien. Nous avons vu l'héroïsme des brebis, restées à côté des pasteurs, pour partager la gloire d'être frappées avec eux.

Innombrables sont, parmi les prêtres, les Religieuses, les hommes, les femmes, les enfants, ceux qui ont fait preuve d'un courage surhumain, d'une endurance peu commune, d'une intrépidité inflexible, d'une foi inébranlable, d'un amour au Christ fort comme la mort.

Nous allons essayer de glaner quelques épis dans cet immense champ.

PRETRES VAILLANTS

Pas un ne survécut des 19 prêtres du Diocèse de Mardin. Soumis à toutes sortes de tortures, sommés d'apostasier ou de mourir, ils tombent tous héroïquement sous les coups de leurs tyrans.

Le Père Gabriel Katmargi, jeune prêtre de 27 ans, va courageusement vers la mort, fort de la sainte Croix, dont il portait une vraie relique, qu'il avale avant d'être exécuté, pour la préserver de la profanation. On l'avait forcé, après lui avoir arraché les ongles des orteils, à suivre en marchant le convoi des déportés, pour être exécuté avec eux.

Il nous est doux de mentionner le nom du vénérable prêtre qui nous a régénéré à la grâce, par le saint Baptême, le père Etienne Holozian, né en 1845. Il est arrêté à l'église de Saint Joseph, dont il est curé. Etendu par terre, il est battu d'une manière affreuse, pour l'obliger à avouer qu'il avait caché des armes, chose qu'il n'avait jamais faite. Déporté, il est horriblement massacré se réputant heureux de mourir pour le Christ.

L'abbé Baïtouni, curé d'Amassia, quoique autorisé par le Mutasarîf à rester en ville, préfère accompagner ses fidèles dans l'exil, où il est massacré à coups de hâche, dans un défilé de montagne, entre Tokat et Amassia.

Le Père Michel Azvazadourian se trouve à Husnimansur (diocèse de Malatia), où il est mis à mort, en 1915, après des tortures particulièrement inhumaines. On commence par lui administrer de fréquentes bastonnades pendant plusieurs jours consécutifs, en lui proposant à chaque coup de renier sa foi chrétienne. Le Caïmacam le laisse affamé, et le traite de la manière la plus abjecte. Intrépide confesseur de la foi, il est écorché tout vivant et jeté au rebut pour servir de pâture aux chiens.

Ces prêtres, et tous leurs intrépides compagnons, avaient chanté bien souvent cette strophe de l'office de l'aurore: «Jésus, porte de l'entrée de la vie, conduisez-nous au Père et à l'Esprit, pour chanter la gloire éternelle».

Peut-on douter qu'ils aient été exaucés?

LES VIERGES GLORIEUSES

Les Vierges ont une place spéciale à la suite de l'Agneau.

Les Religieuses de l'Immaculée Conception de Diarbékir, après avoir assisté au meurtre de Mgr. Tchélébian, sont tirées sur le rivage sablonneux du Tigre. Elles doivent s'apprêter à être exécutées.

Mère Emilie Balian, la Supérieure, soucieuse du salut des âmes de ses compagnes, plus jeunes qu'elle, supplie les bourreaux de lui accorder trois faveurs: celle d'un bref délai de temps pour faire les prières en préparation de la mort; celle de l'exécuter elle-même la dernière, pour que ses sœurs ne soient pas tentées d'éviter le martyre, effrayées du carnage; celle de couvrir d'une couche de sable leurs cadavres, après leur mort.

Elle est digne de la mère des Macchabées cette admirable vierge, soucieuse du sort de l'âme et de la pudeur du corps, même après la mort! C'est le cas de s'exclamer, avec Virgile: «C'est d'une couche de lis que

vous méritez d'être couverte : manibus date lilia plenis».

C'était Jésus lui-même, qui adressait à ces Vierges, et à toutes celles qui ont subi leur sort, les belles paroles qu'elles avaient si souvent chantées, à l'occasion des professions religieuses : «Viens, Epouse du Christ, reçois la couronne immaculée de gloire»

LES DESCENDANTS DE ST. VARTAN

Le projet diabolique de l'extermination de la race arménienne devait commencer à se réaliser par la suppression des hommes.

Nombreux étaient les arméniens mobilisés dans l'armée turque. Ils pourraient déjouer et empêcher l'exécution du plan infernal: ils sont disséminés, déportés ça et là, et exécutés par groupes, après avoir été complètement désarmés.

Le mois d'avril est resté tristement mémorable. Tous les intellectuels, au nombre de 270, sont arrêtés à Constantinople: médecins, avocats, juristes, littérateurs, poètes, professeurs, artistes, acteurs, éditeurs, et même les députés Vartkès et Zohrab. Des centaines d'autres intellectuels les rejoignent de toutes parts, pour être exilés à Diarbékir. Mais les bourreaux les traînent de ville en ville, et les font errer dans les déserts où l'on finit par les massacrer tous.

Ce ne fut qu'un des innombrables convois d'hommes. Ils ont tous péri pendant les déportations ou ont été massacrés dans les steppes de Deir Zor, Chaddadé, Maskané, Maara, Moumbège, etc.

Il faudrait des volumes pour narrer les prouesses d'un grand nombre de ces héros.

A Mezré, Meguerditch Der-Stépanian, pharmacien en vue, doyen de sa famille, sent le danger terrible, qui menace tous les hommes. Il convoque à son domicile toutes les femmes et tous les enfants du quartier, et leur tient ce petit discours: «Nous ne pouvons pas nous faire d'illusion: nous autres hommes, nous sommes condamnés à mort; vous autres femmes et enfants, vous serez exposés à apostasier, à renier et à oublier même vos noms de famille arméniens. Mesdames, jurez de rester fidèles au serment du mariage; mes enfants, quels que soient les noms qu'on vous imposera, souvenez vous toujours de vos noms de baptême».

C'est ainsi qu'il donna congé à la foule en sanglots. La dispersion est venue impitoyable, inexorable; elle n'épargna ni hommes, ni femmes, ni enfants.

Nos hommes d'Erzroum et des villages avoisinants s'attendent inflexibles aux déportations et aux massacres. Ils savent bien qu'ils sont condamnés à mort.

Avant de partir en convoi et avant la reprise des massacres, on leur

propose l'apostasie, pour avoir la vie sauve. Il faut déclarer, à leur honneur et gloire, que pas une défaillance n'eut lieu.

LES DAMES DELICATES

Les femmes n'ont pas été plus épargnées ni moins admirables que les hommes.

L'assistance divine fortifiait leur faiblesse, et parfois d'une manière visible et éclatante.

Un groupe de femmes déportées était arrivé sous l'escorte des tyrans, à un endroit où des Kurdes avaient dressé leurs tentes. C'était le 15 août, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge. On intime à ces malheureuses, déjà presqu'entièrement dépouillées de leurs vêtements, de se mettre nues et de traverser les tentes, où des chefs Kurdes les attendaient pour l'insulte suprême. Toutes se mirent à genoux et supplièrent, par des prières mêlées de larmes, l'Immaculée Mère de Dieu de leur épargner, en ce jour sacré de son triomphe sur la mort, la honte proposée, plus cruelle que la mort même.

A l'instant des secousses sismiques répétées abattirent les tentes des Kurdes et mirent en fuite les bêtes à faces humaines, qui s'écrièrent que le destin ne le voulait pas.

Les femmes, restées seules, purent continuer leur trajet pour rencontrer ailleurs la mort qu'elles avaient souhaitée.

Un autre groupe de femmes déportées arrive à Kemakh-Boghazi (gorge d'Euphrate). Toutes sont mises dans l'alternative de choisir le précipice ou la vie par l'apostasie. Après avoir fait le signe de la croix, d'elles-mêmes et en masse, elles se précipitent du haut du rocher dans le fleuve.

Madame Elizabeth Stépanian, après le massacre de son mari Minas, part de Kharpout, avec ses quatre filles, sur l'interminable route de déportation (Malatia—Ourfa—Alep—Deir Zor). Le premier soin de cette femme courageuse fut de défigurer, avec un rasoir, les beaux visages de ses enfants, pour les mettre à l'abri de tout attentat et rapt.

LA JEUNESSE MAGNIFIQUE

La jeunesse et l'enfance aussi ont leur page glorieuse dans cette épopée.

Monseigneur Joseph Doumani, Evêque Grec Catholique de Tripoli (Liban) et son Vicaire Général, le R. Père Jean Chiniara, sont exilés en 1915, à Sivas.

Le 24 Septembre 1916, ils sont transférés à Tokat, où ils passent les deux dernières années de leur exil.

A cette époque arrive un ordre du gouvernement turc, donnant aux arméniens catholiques la permission de pratiquer leur religion.

Il y'avait, cachées à Tokat, une vingtaine de familles arméniennes catholiques. Leur église ne fut cependant pas rendue au culte. Une chambre de la modeste habitation de l'évêque et de son Vicaire fut consacrée à cet usage.

Monseigneur Doloci, Délégué Apostolique à Istamboul, s'intéressa au sort de Mgr Doumani et le chargea, au nom du Patriarche Arménien Catholique, de gérer, pendant son séjour dans le pays, le diocèse de Tokat-Sivas, qui n'avait plus ni évêque ni prêtre arménien.

Le père Chiniara fut chargé de la paroisse de Tokat.

Voici le fait édifiant qu'il raconte, entre autres :

«Je ne veux pas oublier de publier l'héroïsme éclatant de Mlle. Aznif Calepdjian, arménienne catholique de Tokat. Elle était âgée de 20 ans et parlait le français à merveille, formée par des Religieuses catholiques. Cette jeune fille vint donc un dimanche à la messe. Ne la connaissant pas encore, je m'informai d'elle et, l'ayant invitée au petit déjeuner, elle me raconta son histoire.

Belle de visage, et d'âme surtout, elle était orpheline, n'ayant plus qu'un frère plus jeune qu'elle de deux ans. De famille aisée, elle possédait une maison en ville et deux autres à la campagne, avec une vigne, un potager et un verger. Lors des massacres de l'été 1915, elle était avec son frère à la maison de campagne. Ils avaient pour voisin un colonel turc qui connaissait parfaitement la jeune fille pour l'avoir souvent aperçue de loin : il résolut de profiter des événements. Bientôt on mit en prison les Arméniens ; son frère était du nombre. L'officier obtint de laisser libre la jeune fille et le lui fit dire en demandant sa main. A ce prix, il garantissait sa vie et celle de son frère aussi ; sinon, tous deux périraient.

Aznif, décidée déjà à faire son devoir, en référa quand même à son frère qui, pour toute réponse, lui écrivit un petit billet qu'elle gardait encore et dont elle me lit le texte : «Ma sœur, je n'ai pas à vous dire votre devoir, vous le savez mieux que moi : la Sainte Eglise nous défend le mariage avec des étrangers à notre religion. Et si pour me sauver, il vous vient à l'idée de faire quelques concessions, sachez que vous vivrez malheureuse et mourrez criminelle, et je ne vous reconnaitrai plus. Faites donc votre devoir sans penser à moi. Je veux être martyr ; priez pour moi, et au revoir au ciel».

La jeune fille fit donc dire à l'officier turc, avec courage, que sa religion ne lui permettait pas une telle union. Le lendemain son frère était pendu à un arbre de son verger. La pauvre fille le vit de ses yeux. Folle de douleur, et voulant se soustraire à ce turc pour sauvegarder sa vertu, elle prit une voiture et, accompagnée d'une cousine aussi courageuse qu'elle elle abandonna tous ses biens et suivit le convoi des Arméniens qui était

parti la veille. Plus d'une fois les gendarmes lui mirent sur la poitrine le canon de leur fusil : elle se moquait de la mort ; héroïne, la sœur du martyr arriva indemne et pure à la ville de Malatia. Elle y passa deux ans à servir les malades dans un hôpital tenu par des infirmières allemandes. De là, elle put se rendre en cachette à Samsoun et puis rentrer saine et sauvée dans sa ville natale. Episode digne des Chrétiens de la primitive Eglise !»

LES ENFANTS DE LA SAINTE EGLISE

Les débris de tout un peuple, laissés par les déportations et les massacres, furent généralement des veuves et des orphelins

Toutes ces pauvres veuves se réveillèrent dans l'état de Rachel au lendemain des massacres des enfants de Bethléem.

Que d'êtres innocents n'a-t-on pas massacrés ! Il le fallait bien pour mettre en exécution le plan infernal de l'extermination de la race arménienne.

On n'a même pas épargné les orphelins !

A Alep, on avait essayé d'organiser un orphelinat; le gouvernement, mis au courant de l'affaire, télégraphie qu'il était inutile de céder à des sentiments et qu'il fallait envoyer les orphelins dans le désert.

Le 15 juin 1916, le Ministère de l'Intérieur, Talaat Pacha, réitère l'ordre donné, dans des termes encore plus caractéristiques de son esprit : c'était agir contre le gouvernement que de recueillir ces enfants dans les orphelinats, car c'était prolonger la vie à des créatures indésirables.

En fait, 3.000 orphelins avaient été admis dans un orphelinat d'Alep. Mais, quand les Anglais occupèrent cette ville, en 1918, il n'en restait qu'une cinquantaine : tous les autres avaient succombé à de mauvais traitements et à des tortures. Les survivants n'avaient été épargnés que pour justifier la permanence de l'orphelinat et pour permettre au directeur de continuer à toucher son traitement.

Peut-on oublier ces créatures innocentes, quand on chante cette strophe de notre hymnaire adressée aux Enfants de Bethléem :

«Holoocaustes volontaires, enfants d'âge tendre mais de sagesse parfaite, qui, au lieu du lait, avez bu le vin ravissant, intercédez auprès du Seigneur pour les enfants de l'Eglise».

II. Pourquoi ces hécatombes ?

Si nous cherchons les raisons, qui ont déterminé les horreurs dont nous venons d'esquisser quelques tableaux macabres, nous devons avouer qu'elles ont été, en origine, politiques : libérer la Turquie de la race arménienne, par l'extermination.

Dans l'exécution, cependant, les raisons religieuses se sont révélées avec évidence : la haine des tyrans contre la religion chrétienne mettait leurs victimes devant l'alternative de la mort, ou de la vie sauve par l'apostasie.

Monseigneur Jean Naslian, dans son précieux ouvrage «Mémoires sur les événements politico-religieux en Proche-Orient de 1914 à 1918», d'où nous avons puisé beaucoup de faits, commence ainsi l'aperçu général des massacres :

«L'extermination des arméniens de l'Empire Ottoman a été conçue et projetée par le Comité «Jeune Turc» autorisé par le gouvernement de la Sublime Porte, exécutée par la population musulmane avec l'appui et l'encouragement des Autorités Civiles et militaires de l'époque, sous la direction de la gendarmerie d'escorte préposée aux déportations. Dans la suppression radicale d'une si forte race chrétienne et originaire du pays depuis des millénaires, les Turcs, en raison de leur mentalité, poursuivaient des buts politiques dans la conception de ce plan, et des desseins religieux dans son exécution».

LA RAISON POLITIQUE

Les Arméniens constituaient, en Turquie, le groupement le plus important en valeur numérique, ethnique, sociale, financière.

Le Comité «Jeune-Turc», épris de domination, aspirait à ne voir, dans le pays, que la race turque. Il fallait donc absorber tout le reste par la fusion.

Profitant de leur énergie et de leurs aptitudes raciales, les Arméniens avaient fait des progrès remarquables, dans tous les domaines. Ils y étaient arrivés grâce à une situation qui leur assurait des privilèges et des droits octroyés par des Firmans impériaux, reconnus par le gouvernement turc, en vertu d'engagements officiels pris dans des actes internationaux.

Ils restaient très attachés à leurs traditions nationales et religieuses. Mais ils ne manquaient pas de se dévouer au pays, de le servir fidèlement et de mettre à contribution les qualités de leur race pour travailler à son progrès.

Enver Pacha, un des dirigeants de la Turquie, félicitait, le 26 janvier 1915, le Prélat Arménien Grégorien, pour la fidélité des Arméniens, et le

chargeait de présenter à la Nation Arménienne, dont le parfait dévouement à l'égard du gouvernement impérial ottoman est connu, l'expression de «sa satisfaction et de sa reconnaissance».

MOYEN D'Y ARRIVER

Ce même Enver, cependant, peu de mois après, posait ce dilemme en réponse aux démarches et aux remarques de l'Ambassadeur Américain sur la responsabilité que les dirigeants de la Turquie s'assumaient, devant le monde civilisé, par les mesures de suppression de toute une race : «Si nous sommes vainqueurs, personne n'osera nous demander les comptes de ce que nous avons fait ; si, au contraire, nous sommes vaincus, même si nous disparaissions, le problème arménien sera résolu par le fait que les Arméniens n'existeront plus».

LE GENOCIDE

C'est le même langage que tenait Talaat Pacha, Ministre de l'Intérieur, dans ses ordres chiffrés relatifs aux massacres.

M. Aram Andonian a réussi à mettre la main sur plus d'une cinquantaine de documents, portant les ordres donnés par les criminels responsables. Il a pu avoir les reproductions photographiques des textes originaux, pour les rendre incontestables. Ce sont des télégrammes, des ordres officiels, des notes, envoyés par le gouvernement central, par les gouverneurs des provinces, par le Comité «Union et Progrès», pour la suppression des Arméniens.

Dans un ordre du 9 septembre 1915 du Ministre de l'Intérieur à la Préfecture d'Alep, il est dit : «Le droit de vivre et de travailler sur le territoire de la Turquie est totalement aboli pour les Arméniens. Le gouvernement, assumant toutes les responsabilités à ce sujet, a ordonné de ne laisser même pas les enfants au berceau».

Cette dépêche chiffrée est suivie d'une autre, datée du 15 septembre :

«A la Préfecture d'Alep

Il a été précédemment communiqué que le gouvernement, sur l'ordre du Comité «Union et Progrès», a décidé d'exterminer entièrement tous les Arméniens habitant en Turquie. Ceux qui s'opposeraient à cet ordre et à cette décision ne pourraient faire partie de la forme gouvernementale. Sans égards pour les femmes, les enfants et les infirmes, quels que puissent être les moyens d'extermination, sans écouter les sentiments de la conscience, il faut mettre fin à leur existence.

Le Ministre de l'Intérieur
Talaat

Et tous ces ordres ont été exécutés, en perpétrant le crime de vouloir exterminer toute une race !

AVEU DES TURCS

Il vaut la peine de relater ici l'aveu des Turcs eux-mêmes.

C'est Tewfic Pacha, un des membres influents du Parti «Union et Progrès», qui déclare, le 11 juin 1919, devant le Conseil Suprême de la Conférence de la Paix : «Au cours de la guerre, presque tout le monde civilisé s'est ému au récit des crimes que les Turcs auraient commis. Loin de moi la pensée de travestir ces forfaits, qui sont de nature à faire pour toujours tressaillir d'horreur la conscience humaine. Je chercherai encore moins à atténuer le degré de culpabilité des acteurs de ce grand drame...»

Cet aveu est suffisant pour anéantir tous les motifs, bien futiles, avancés dans le but d'inculper les Arméniens et de justifier les horreurs commises.

Qui peut croire que deux millions d'Arméniens disséminés dans un immense territoire comme celui de l'Empire Ottoman, présentaient une menace pour tout le pays ?

Qui peut justifier les abominations commises, en rejetant sur tout un peuple une prétendue insurrection de telle ou telle organisation clandestine ?

Le verdict avait été prononcé par les Jeunes Turcs : la race Arménienne doit disparaître de la face de la Turquie !

La raison : c'est la haine contre les Arméniens, qui sont une race indésirable !

Le moment était très propice pour procéder à l'exécution du verdict. L'Europe était occupée à une guerre mondiale. La Turquie elle-même y avait été poussée. Les pays en guerre avec elle ne pouvaient plus faire valoir un motif quelconque pour intervenir en faveur des Arméniens. Ceux, à côté de qui la Turquie combattait, avaient conclu avec elle une entente, qui leur interdisait de se mêler de ses affaires intérieures.

Le plan était dressé : on se met à l'œuvre. Prison, déportation, torture, fusillades, massacres, rien ne fut épargné pour assurer le succès.

On eut recours à un moyen très efficace, dans l'exécution, le fanatisme des kurdes et de la populace : la guerre sainte «Djihad» fut proclamée. Il y avait du mérite à tuer ces éléments indésirables non seulement par haine pour leur race, mais encore par haine pour leur religion.

LA RAISON RELIGIEUSE

Les cas sont innombrables, où le fanatisme joua son rôle néfaste.

Nombreux sont également les détails qui prouvent que le projet de suppression des Arméniens, dans son exécution, fut, très souvent, formellement antichrétien.

Le père Hyacinthe Simon, dans son écrit «Mardin, ville héroïque» raconte le détail édifiant suivant :

«Le 10 juin (1915), à minuit, une heure avant le départ du premier convoi funèbre, les prisonniers, déjà garrottés, ne furent pas peu surpris de voir venir près d'eux un cheikh musulman suivi de 25 mollahs, tous brandissant des épées. L'Evêque, Mgr. Maloyan, et ses compagnons ne pensaient jamais devoir mourir à Mardin même.

«Choisissez, leur dit le cheikh, l'islam ou la mort... — Notre choix est fait, reprirent les prisonniers d'une seule voix : la mort...»

La mort, ils devraient la subir quelques heures plus tard, et dans la montagne.

Nous avons déjà vu que, jusqu'au dernier moment, on a essayé inutilement, de les allécher par l'apostasie, pour avoir la vie sauve.

De nombreux autres convois ont été soumis à ces mêmes cruelles conditions. Animés par le Pasteur, qui marchait à la tête, par le clergé, qui les accompagnait, par la foi, qu'ils professaient, par la grâce, qui les assistait, par Marie, Reine des Martyrs, qu'ils chérissaient, par Jésus, qu'ils invoquaient en portant leur Croix, tous ces chrétiens ont eu le courage héroïque de mépriser toute proposition d'apostasie, et de donner leur vie en témoignage de leur indéfectible attachement à Celui qui avait donné la sienne pour eux.

Le père Isaac Armalé, dans son livre que nous avons déjà cité, raconte les tristes et douloureuses péripéties de plusieurs convois, provenant des villes d'Erzeroum, Sivas, Malatia, Kharpout, Diarbéuir, en direction de Deir-Zor et des déserts de Mésopotamie et de Syrie. Hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, enfants même, mis souvent devant l'alternative de choisir entre la mort et le reniement de leur foi, ont fait preuve d'un héroïsme plus que surhumain.

Une seule idée les animait toujours ; une idée plus forte que la mort ; une idée qui soutenait leur faiblesse : Ils savaient, qu'au milieu de toutes les persécutions et tribulations qu'ils enduraient, il y avait un indice du juste jugement de Dieu, qui, par la bouche de Saint Paul, leur disait : «Elles tendent à vous faire estimer dignes du royaume de Dieu pour lequel vous souffrez».

Chacun d'eux se sentait héroïquement fort en répétant à la suite du même apôtre : «Les souffrances du temps présent ne sont pas à comparer à la gloire qui doit être révélée pour nous» (Rom. 8, 18).

III. La réaction produite par ces événements.

PROGRAMME PREMEDITÉ

Pour juger de la réaction, que les tristes événements, dont les Arméniens ont été victimes, pourraient avoir à l'intérieur comme à l'extérieur de la Turquie, il est utile de se référer à la Lettre du 18 février 1915, adressée à Djémal Bey, délégué du Comité «Union et Progrès» à Adana, par le Dr. Baha Eddine Chaker Bey.

Ce dernier était président du Comité exécutif des massacres des Arméniens et chef de l'«Organisation Spéciale» (Techkilati Mahsoussé), armée composée de 10.000 criminels, libérés de toutes les prisons de l'Empire Ottoman, «Bouchers d'hommes», comme les appelle Wahib Pacha, Commandant de la troisième armée turque.

«Notre Comité, dit Beha Eddine Chaker, incapable d'oublier les humiliations et les amertumes du passé, plein d'idées de revanche et certain de son avenir, a décidé de supprimer tous les Arméniens habitant en Turquie, sans laisser vivant un seul individu, et a donné au gouvernement de larges prérogatives à ce sujet. Le gouvernement donnera aux gouverneurs et aux commandants des armées les instructions nécessaires relatives à l'organisation des massacres. Tous les Délégués de l'«Union et Progrès», partout où ils sont en fonction, poursuivront la mise en exécution de ce projet. On ne tolérera pas qu'un Arménien puisse obtenir un secours ou une protection.»

Ce qui était dicté et commandé ici avait été prémédité bien avant, par les Jeunes Turcs qui, dans leur congrès tenu à Salonique en 1911, exposant le programme de leur politique intérieure, avaient souligné la nécessité de maintenir à tout prix la supériorité de l'élément turc sur les non-turcs. Cette supériorité impliquait la suppression surtout des Arméniens.

REACTION A L'INTERIEUR

Le champ était complètement libre pour l'exécution de ce programme infernal. Les pays d'Europe, dont les armées étaient en train de s'entre-tuer, dans une conflagration générale, devaient nécessairement rester à l'écart et permettre, par leur absence, que la désolation régnât dans toutes les provinces arméniennes de la Turquie.

Assurés de l'impossibilité de l'ingérence des étrangers dans leurs affaires intérieures, les Jeunes Turcs étaient parfaitement en mesure d'étouffer toute réaction qui s'opposerait, de l'intérieur, à l'exécution de leur programme d'extermination des Arméniens.

RESPONSABILITÉ

Certes, la question de la responsabilité des massacres est très complexe.

Nous devons reconnaître que la grande majorité et les plus sensés parmi les hommes de la Turquie Moderne ont reconnu et déploré le crime de lèse-humanité commis par les Jeunes Turcs.

Ceux-ci, cependant, par une manœuvre très habile, diabolique même, ont su se servir de la population turque toute entière, dans l'exécution de leur plan.

Il n'y a point de doute que le seul responsable, dans l'élaboration du projet et du plan d'extermination de la race arménienne, c'est le Comité Jeune Turc «Union et Progrès», qui, étant à la tête du Gouvernement, était le principal responsable de l'exécution du même projet.

La masse du peuple aussi a sa part dans la responsabilité de l'exécution, quoiqu'elle n'ait agi que : par esprit de soumission aveugle aux autorités constituées ; par le fanatisme religieux, que les Jeunes Turcs éveillèrent et exploitèrent contre les Arméniens ; par erreur, car les agents locaux du Comité «Union et Progrès» firent croire partout qu'une révolte arménienne était latente et préparait la ruine du pays.

REACTIONS ETOUFFÉES

De nombreuses voix s'élevèrent parmi certains tenants de l'autorité et membres du peuple ; mais elles furent vite étouffées, et parfois d'une manière bien tragique.

Talaat Pacha, Ministre de l'Intérieur, télégraphiant, le 9 septembre 1915, à son beau-frère, Moustafa Abdel Halek Bey, déclarait catégoriquement : «Le droit des Arméniens de vivre et de travailler, sur le territoire de la Turquie, est totalement aboli».

Dans un ordre antérieur, il avait insisté sur la nécessité d'étouffer, dans le peuple turc, tout sentiment de pitié pour les Arméniens : «Maintenant, tous les obstacles étant supprimés et le temps de débarasser la patrie de ce élément dangereux étant arrivé, on vous recommande expressément de ne pas vous laisser aller à des sentiments de pitié en présence de leur état lamentable et, en mettant fin à leur existence, de travailler à la suppression du nom arménien en Turquie.»

Il nous est particulièrement agréable de citer, à l'honneur de Djé-

lal Bey, Préfet d'Alep à cette époque, sa réponse à cet ordre du Ministre de l'Intérieur : « Je suis le Préfet de cette province ; je ne puis en être le bourreau ». En juillet 1915, il fut invité à s'éloigner.

Quel contraste avec Zia Gueuk Alp, membre du Comité central de l'« Union et Progrès » des Jeunes Turcs et théoricien du Parti, qui avait écrit avant de commencer les massacres : « J'attacherai la justice à la pointe de mon épée, la civilisation aux fers de mon cheval ; je détruirai tout ; je ne laisserai pierre sur pierre, ni arbre debout, ni feuille verte ; je répandrai les ruines telles que les spectateurs diront : « Les Turcs ont passé par là ! »

HORREURS INJUSTIFIABLES

On a voulu justifier ces mesures draconiennes et sauvages, par la crainte d'un prétendu soulèvement des Arméniens.

Pour montrer la futilité de cette crainte, nous nous contentons de citer ici la réponse, du 11 mai 1915, de Tahsin Bey, Vali d'Erzeroum, au télégramme chiffré de Talaat Bey, Ministre de l'Intérieur :

« Au lieu de déplacer, dit-il, en pleine guerre, les Arméniens, et pour le salut de notre armée et de notre pays, je crois, pour mon compte, opportun de les maintenir, au contraire, dans leur situation présente, et de ne pas les pousser, par force, à la révolution... Nous avons devant nous l'exemple de Van... Au moment où l'on assurait qu'il n'y avait aucun inconvénient à ce que la 33^{ème} Division quittât Van, je n'avais même pas compté sur la possibilité de 1 % sur un soulèvement des Arméniens et j'en avais pris sur moi la responsabilité. Cela m'avait valu les plus violentes critiques de votre part. Mais à présent, je jure qu'il n'y eut pas, qu'il n'eut pas pu avoir de soulèvement à Van. Nous avons créé, par force, la situation inextricable dans laquelle nous nous débattons, et nous avons mis l'armée dans une situation difficile du côté Est... Toutes ces réflexions sont la voix de ma conscience. Ce n'est pas avec des mots qu'on déporte 60.000 personnes des frontières du Caucase à Bagdad et à Moussoul... »

Ces hommes sensés, modérés, animés de sentiments de compassion pour ceux que l'on faisait injustement souffrir, non seulement ne furent pas écoutés, mais souvent ils furent écartés et parfois même molestés : c'est là un exemple de la violence la plus barbare exercée sur la conscience humaine.

Djélal Bey, Vali d'Alep, et son successeur, Bakir Sami Bey, n'approuvèrent point les mesures contre toute une population sans défense. Ils essayèrent même d'être bienveillants en permettant, aux réfugiés arméniens, l'entrée et la résidence à Alep. Ils ne voulurent pas exécuter tous les ordres, que le gouvernement central donnait sans cesse pour éloigner d'Alep les épaves des malheureux et les exposer aux dangers du désert.

Leur modération à l'égard des Arméniens leur valut l'obligation de se retirer de la vie publique.

Aucun espoir de salut ne pouvait venir de l'intérieur : tout avait été décidé, prévu, organisé pour mettre en exécution, sans aucune entrave, le plan diabolique de l'extermination de la race arménienne.

REACTION DE L'ETRANGER

Y avait-il quelque chance d'une intervention, de l'étranger, pour arrêter l'exécution du crime de lèse-humanité, ourdi par le Parti « Union et Progrès » des Jeunes Turcs ?

L'Empire Ottoman était entré en guerre après une entente avec deux autres grands empires d'Europe : l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, qui étaient certes en mesure de s'opposer efficacement au plan inique et inhumain, dressé par leur allié, pour exterminer la race arménienne.

Les Turcs avaient eu soin d'exiger l'exclusion de toute intervention de la part de leurs partenaires, dans leurs affaires intérieures

Nous ne pouvons point croire que ses partenaires aient pu signer un désistement de toutes interventions, pour laisser à la Turquie les mains libres dans l'exécution du plan satanique de l'extermination de toute une race innocente et sans défense. Le monde civilisé ne pourrait penser, qu'avec horreur, qu'une entente aussi immorale aurait pu être conclue !

Hélas, les faits ont révélé, sans laisser lieu à aucun doute, que le but du partenaire des deux Empires Européens, dans cette entente, était de s'assurer la liberté de commettre, sans aucune entrave, le plus horrible des crimes.

EN ALLEMAGNE ET EN AUTRICHE

Quel était le devoir des Allemands et des Autrichiens, lorsque l'abominable drame de l'exil, des déportations, des tortures, des massacres des Arméniens commença à se dérouler à leur vu et su ?

Leur conscience d'hommes et de chrétiens devrait en avoir horreur et les obliger à intervenir efficacement pour empêcher un tel crime.

Malheureusement, leur intervention n'a été, presque toujours, que platonique. Elle n'a, en tous les cas, abouti, le plus souvent, qu'à faire valoir des circonstances de prétendue force majeure, pour atténuer la responsabilité des horreurs commises.

Le jugement de M. René Pinon, qui préface, le 1 octobre 1918, la publication du rapport du Dr. Johannes Lepsius, imprimé comme manuscrit, en 1916, à Postdam, est bien symptomatique :

« Le rapport du Dr. Lepsius, dit-il, sur la situation du peuple arménien en Turquie, pendant la première guerre mondiale a été « une des voix

isolées» d'Allemagne, très rares et timides, qui, nous ne dirons pas se sont élevées, car le monde ne les a pas entendues, mais qui ont murmuré dans le pénombre».

Le 6 mai 1915, lorsque les ordres d'exil, de déportations et de massacres avaient frappé un bon nombre d'Arméniens, le Baron Wangenheim, Ambassadeur d'Allemagne en Turquie, communiquait à son gouvernement le nombre des déportations, et ajoutait que celles-ci n'étaient que de vastes mesures de précautions, pour prévenir le développement du soulèvement arménien».

Il est aisé de juger du sérieux de cette assertion, en lisant ce que M. Scheubner, Consul allemand à Erzeroum, écrivait au même Ambassadeur, le 18 mai 1915 : «Il n'y a à craindre aucun soulèvement arménien dans ces parages ; par conséquent l'envoi en exil du peuple arménien est une mesure sans fondement».

Le Dr. Lepsius et les Comités Allemands pour l'Arménie, qui suivaient de très près ce qui se passait à l'encontre des Arméniens, avaient alerté le Ministère des Affaires Etrangères, qui demandait à son tour des explications à son Ambassadeur, le Baron Wangenheim.

Ce dernier, dans une dépêche du 31 mai 1915, répondait à son Ministre : «En vue d'enrayer l'espionnage arménien et de prévenir les nouvelles levées de masses arméniennes, Enver Pacha a l'intention de se servir de l'état de guerre pour établir en Mésopotamie toutes les familles arméniennes pas entièrement au dessus de toutes suspicions. Il nous prie instamment de ne pas arrêter son bras.

«Ces mesures turques provoqueront naturellement, dans tout le monde ennemi, une nouvelle grande excitation et seront également exploitées contre nous. Il est aussi certain que ces mesures comportent une grande dureté envers la population arménienne..Je vous prie d'informer le Dr. Lepsius et les Comités Allemands pour l'Arménie, qu'en présence de la situation politique et militaire de la Turquie, les mesures susindiquées ne peuvent malheureusement pas être évitées.»

La ligne de conduite de l'Ambassadeur Wangenheim était déjà bien tracée. Le 18 avril, 1915, il avait donné l'instruction suivante à son Consul d'Erzeroum : «Évitez toute apparence de vouloir prendre le droit de protéger les Arméniens et d'exercer n'importe quel acte d'intervention en leur faveur ; il faut parler net et préciser ce point auprès des autorités turques, chaque fois que l'occasion se présentera».

C'était d'ailleurs son subterfuge, toutes les fois que ses collègues, les Ambassadeurs des nations neutres, faisaient des observations, attiraient son attention ou demandaient des explications sur le sort cruel réservé aux Arméniens : «Les Arméniens, disait-il, sont des ressortissants de la Turquie et notre gouvernement ne pourra rien faire officiellement en leur faveur».

A cette fin de non-recevoir, Wangerheim ajoutait que le gouvernement allemand avait fait tout son possible en faveur des Arméniens.

REPLIQUE AMERICAINE

L'Ambassadeur Américain Morgenthau réfute de la façon la plus formelle cette assertion : «L'Allemagne, écrit-il, est moralement responsable des crimes perpétrés par son allié, le gouvernement turc. Les Allemands auraient pu, dès le début des événements, les arrêter; Wangerheim a refusé de faire le moindre effort pour empêcher la suppression de toute une race».

Après les déclarations, qui révèlent un parti pris et une mentalité toute faite, il est bien facile de comprendre pourquoi sont restées sans aucun effet les «très énergiques protestations», adressées au gouvernement turc, par le Baron Wangerheim et par ses successeurs les Ambassadeurs Allemands: Le prince Hohenlohe-Longenburg, le Comte Wolff-Metternich et M. Von Kuhlman.

CONSPIRATION DU SILENCE?

Tout le monde se rendait bien compte que les Allemands n'iraient jamais au delà des représentations. D'ailleurs le Comte Metternich pouvait bien écrire, le 7 Décembre 1915: «Les protestations ne valent rien, et les assurances données par les Turcs, à la suite de nos démarches, que de nouvelles déportations d'Arméniens n'auraient plus lieu, ne méritent aucune foi. D'autres mesures plus sérieuses sont nécessaires pour faire arrêter celles prises par les Turcs : ...et si des raisons militaires ne nous permettent pas de faire des démarches plus efficaces, il ne nous reste plus qu'à continuer d'inutiles protestations; et celles-ci ne finiront que par faire empirer la situation. Nous sommes dans l'obligation de rester spectateurs passifs pour voir comment notre allié poursuit les massacres».

Le 19 septembre 1916, le Secrétaire d'Etat Jagow faisait le même aveu dans lequel il n'est pas difficile de détecter une expression de remords : «Nous avons fait tout notre possible, écrit-il; il ne nous restait que de rompre notre alliance; mais cela n'était pas possible. Ce qui aurait été plus raisonnable, c'eût été de déclarer au moment opportun dans la presse allemande, comme le suggérait le Prince Hohenlohe, que nous autres n'avions aucune part dans les mesures prises par le gouvernement turc contre les Arméniens; en outre nous aurions dû faire une plus large place dans notre presse aux plaintes contre ces mesures, et nous n'aurions pas dû y permettre des démentis turcs».

Après toutes ces déclarations, ne pouvons-nous pas dire qu'il y avait, de la part des autorités allemandes, une conspiration avec les Turcs, dans l'horrible crime qui se commettait contre les Arméniens : la conspiration du silence ?

Malgré la présence dans la population allemande d'éléments turcophiles très zélés, il est certain que les catholiques et même les protestants auraient agi efficacement contre ce crime, si la censure et l'état de guerre ne le leur avaient pas interdit.

M. Erzberger, Président du Centre Catholique Allemand et ancien ministre des finances d'Allemagne, dans son livre intitulé «La vie pendant la guerre mondiale», expose, en homme consciencieux, tout ce que la population allemande et particulièrement le Centre Catholique ont fait et auraient voulu faire en faveur des Arméniens. Il constate, cependant, tristement, que presque tous les différends, que la Turquie a eus avec n'importe quelle grande puissance, ont causé des vexations aux Arméniens. «Le 10 février 1916, dit-il, au cours de mon entretien avec Enver Pacha et Talaat Pacha, je n'ai pas manqué de commencer immédiatement mon discours par la question arménienne. Enver Pacha m'a formellement promis que des mesures ultérieures contre les Arméniens ne seraient plus prises».

Hélas, à cette époque, le crime avait été déjà perpétré presque dans toute son ampleur et sa rigueur contre les Arméniens. Les tristes événements qui continuèrent à se dérouler, ont donné un démenti formel à la promesse d'Enver Pacha.

RAISON D'ETAT : GENOCIDE

Le compte Wolff-Metternich, Ambassadeur d'Allemagne, dans un rapport, daté du 10 juin 1916, dit au Chancelier de l'Empire : «Le Comité «Jeune Turc» exige l'extermination des derniers restes des Arméniens, et le gouvernement doit céder».

Ce que nous venons d'exposer nous autorise à dire que les diplomates et les consuls allemands n'ont pas pu ou su empêcher les massacres des Arméniens. Cependant, en spectateurs qui se sont crus impuissants, ils ont au moins, enregistré, de la façon la plus minutieuse, les méfaits de leurs alliés.

Le recueil de M. Lepsius, Missionnaire Protestant, qui publie tous les rapports officiels de ces Diplomates et Consuls allemands, projette une lumière éclatante sur notre assertion et constitue une réfutation définitive de toutes les légendes et de tous les mensonges mis en cours par les Jeunes Turcs pour nier et atténuer leurs responsabilités. Il coupe court en outre à la légende officielle turque sur des insurrections arméniennes.

Moustafa Kémal Pacha, Ata Turc, lui même, le Père de la République Turque moderne, a reconnu solennement, le 20 juin 1919, devant le Tribunal International institué à Istamboul après l'armistice, l'injustice turque, commise, «par des crimes inouïs et inconcevables», contre les Arméniens sans armes, et donc inoffensifs, par les faits des déportations et des massacres qui en suivirent.

Tout sera inventé et dit pour cacher le motif réel des agissements

cruels contre les Arméniens : la décision d'exterminer leur race.

Nous avons vu plus haut qu'Enver Pacha avait fait, le 10 février 1916, la formelle promesse de ne plus prendre des mesures contre les Arméniens. Or, voici la réponse de ce dernier à une démarche faite en faveur des Arméniens innocents par M. Henry Wood, qui publie dans son rapport du 4 août 1916 : « Il nous est difficile, pour les exempter, de discerner les innocents des coupables parmi les deux millions d'Arméniens ; en les supprimant tous, nous sommes sûrs d'atteindre les coupables »

LIQUIDATION DE LA QUESTION ARMENIENNE

Celui qui avait l'audace de donner cette réponse insolente et outrageante à tout sentiment humain, était sûr de lui même, car il avait déjà bien expérimenté que les méfaits perpétrés n'avaient provoqué, pour toutes réactions, que des représentations platoniques.

En effet, le 10 juillet 1916, le Comte Wolff-Metternich, Ambassadeur d'Allemagne, télégraphiait au Chancelier Bettmann-Hollweg : « Dans la réalisation de son programme, qui consiste à résoudre la question arménienne par la destruction de la race arménienne, le Gouvernement turc ne s'est laissé arrêter ni par nos représentations, ni par celles de l'Ambassadeur d'Amérique et du Délégué du Pape, ni par les menaces de l'entente, ni le moins du monde par des égards pour l'opinion publique de l'Occident ».

INEFFICACITÉ DES INTERVENTIONS

Et pourquoi donc se laisserait-il arrêter, lorsque l'Allemagne, qui pouvait exercer une grande influence sur lui, se croyait dans la nécessité de le laisser libre dans ses agissements criminels ?

Et voilà pourquoi toutes les interventions et toutes les protestations des autres pays, qui ne pouvaient être suivies d'aucune sanction immédiate, dont seule l'Allemagne pouvait sérieusement et efficacement menacer n'eurent presque aucun effet sur la Turquie.

En mai 1916, Jacques de Morgan alertait l'opinion publique française sur les hécatombes des Arméniens : « La nation arménienne, disait-il, agonise sous les coups des barbares. Ce sera le grand crime du XX siècle, parmi les forfaits sans nombre dont rougissent ses jeunes années ; ce sera la grande honte de la Turquie dont l'histoire est déjà si riche en cruautés ».

Ce S.O.S. avait secoué, entre autres, la France, la Grande Bretagne et la Russie, qui durent faire ensemble, à Londres, le 23 mai 1915, cette déclaration :

« Depuis un mois environ, la population kurde et turque d'Arménie procède, de connivence et souvent avec l'appui des autorités ottomanes, au massacre des Arméniens... »

«En présence de ces nouveaux crimes de la Turquie contre l'humanité et la civilisation, les Gouvernements alliés font savoir publiquement à la Sublime Porte qu'ils tiendront personnellement responsables des dits crimes tous les membres du gouvernement ottoman, ainsi que ceux de ses agents qui se trouveraient impliqués dans de pareils massacres.»

DEMENTI EFFRONTÉ

Alors que le sang des Arméniens coulait à flots, la Turquie dans son «Livre Rouge» de 1916, laissant de côté toute pudeur, opposait à la note des Alliés une négation pure et simple, par ce démenti officiel : «Le Gouvernement impérial dément toutes les allégations et accusation contenues dans la note des Alliés. Aucun massacre n'a eu lieu dans les limites de l'Empire Ottoman... Les accusations des puissances de l'Entente ne sont que des accusations gratuites».

Qui pourrait ne pas se révolter devant cette négation, si effrontée et si officielle, du fait de l'extermination générale et méthodique des Arméniens ?

Ali Kémal Bey, rédacteur en chef du Journal «Sabah», écrivait, le 28 Janvier 1919 : «Il y'a quatre ou cinq ans, un crime unique dans l'histoire a été commis, un crime qui fait frémir le monde. Vu son étendue et sa mesure immense, les auteurs n'en sont pas cinq ou dix personnes, mais des centaines des milliers... Après que le programme du crime fut arrêté par des formations spéciales, par quelques ministères et quelques ministres, il fut régulièrement mis à exécution par les préfets et les préfectures, les gendarmes, le peuple...»

Et le Gouvernement Impérial ne savait rien de tout cela... il n'avait rien observé de tout cela... : c'étaient des calomnies gratuites !

CALOMNIES GRATUITES ?

Des calomnies gratuites: les témoignages irréfutables, recueillis par M. René Pinon, dans son livre «La suppression des Arméniens»; le rapport du Comité Américain de New-York, sur les atrocités commises en Arménie (Octobre 1915) ; la brochure «The Murder of a Nation» de Arnold J. Toynbee, précédée du superbe discours prononcé par Lord Bryce à la chambre des Lords ; «L'Arménie, les massacres et la question d'Orient» de M. Emile Doumergue ; «La page la plus noire de l'histoire moderne, Les derniers massacres d'Arménie. Les responsabilités», par Herbert Adams Gibbons ; Le Rapport secret du Dr. Johannes Lepsius... Et l'on pourrait ajouter une liste interminable de livres, d'extraits de Journaux, de rapports officiels et officieux .

Des calomnies gratuites : Les villes vidées d'Arméniens, les convois couvrant les déserts de Syrie et de Mésopotamie, les centaines de milliers

de victimes exécutées comme des mouches !..

Tout cela et tout ce que témoignaient des hommes politiques, en publiant des documents irréfutables sur la nature et les méthodes des massacres... ce n'étaient, ce ne pouvaient être que des accusations mensongères... des calomnies gratuites .

Voici quelques spécimens de ces calomnies gratuites :

M. Henri Morgenthau, Ambassadeur des États-Unis à Constantinople, a écrit : «Les faits relatés, dans les rapports reçus par l'Ambassade et qui étaient racontés par des témoins absolument dignes de foi, dépassent les plus bestiales et les plus diaboliques cruautés perpétrées ou imaginées dans l'histoire du monde» .

Le 16 Janvier 1916, dans une conférence sur l'Arménie, M. Emile Doumergue dénonçait ainsi les massacres : «Une abomination, qui a beau être vraie, elle reste invraisemblable, impossible même pour l'imagination la plus déséquilibrée» .

Écoutez ce que dit, le 9 Avril 1916, M. Paul Painlevé, dans un discours à la Sorbonne : «Il est des horreurs que notre imagination se refuse à concevoir. Quand on songe que ces crimes s'accomplissent impunément depuis un an; quand on songe qu'ils affligent non pas quelque tribu sauvage... mais une des races les plus hautement civilisées, admirablement douées pour les œuvres de paix... ; quand on pense que ce n'est pas fini ; qu'à l'heure même où nous sommes réunis, les mêmes tueries se répètent sur toute la surface de l'Arménie, et que ce sont des êtres à face humaine qui organisent ces choses, que dire, si ce n'est se sentir épouvanté d'être homme ! »

M. Gorrini, Consul d'Italie à Trébizonde, déclarait, le 25 Août 1916 : «Ah, si l'on savait ce que je sais, tout ce que j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles, la chrétienté tout entière se demanderait si tous les cannibales et toutes les bêtes féroces de ce monde ne se seraient pas réfugiés à Stamboul» .

LA VOIX DU SAINT SIÈGE

Il fut une voix, qui précéda, accompagna et suivit toutes les voix qui s'élevaient pour flétrir l'horrible crime: celle du prisonnier du Vatican de l'époque .

Le Pape Benoît XV, Père Commun des fidèles, est consterné à la nouvelle du triste et terrible sort réservé aux Arméniens. Il cherche tous les moyens pour s'intéresser à eux, leur venir en aide, prendre leur défense.

Il ne dispose, sans doute, pas d'armée, de flotte ou d'aviation. Qu'ont fait d'ailleurs ceux qui en disposaient, et des plus fortes ?

Ils auraient pu faire beaucoup, s'ils avaient eu le respect de la hiérarchie des valeurs, si la raison politique ou militaire n'avaient pas étouffé

en eux l'idée de l'obligation d'empêcher tout un état de commettre un crime horrible de lèse-humanité, de l'obligation de sauver tout un peuple injustement et affreusement opprimé .

Le Saint Siège dispose d'une force, autrement puissante, qui devrait faire trembler les consciences de ceux qui en ont : son autorité morale, la plus élevée qu'il y ait au monde, voilà ce que Benoît XV a mis à contribution en faveur de notre peuple cruellement éprouvé .

Les Turcs, parfaitement conscients de leur crime, auraient voulu étouffer dans le silence la tragique réalité du fait accompli de l'extermination de tout un peuple .

C'est au Souverain Pontife Benoît XV que revient l'honneur d'avoir, le premier, fait entendre la voix de la justice, de la manière la plus solennelle et dans les sphères les plus élevées.

Devant les horreurs de presque une année de guerre et alerté par les premiers bruits de la tragédie arménienne, le Pape s'adressait, le 28 Juillet 1915, par un appel très digne et très touchant, aux populations belligérantes et à leurs chefs, pour flétrir tout acte d'oppression et d'abus de pouvoir .

Il alla plus loin . Il essaya de réveiller la conscience de celui qui était à la tête de l'Empire Ottoman . Dans une lettre adressée, le 10 Septembre amèrement du sort bien douloureux des Arméniens « soumis, dans les vastes domaines ottomans, à des souffrances indicibles » : prison, exil, exécutions 1915, au Sultan de Turquie, Mohamed V, le Souverain pontife se plaignit pour un grand nombre, qui incluait des ecclésiastiques et même des évêques, déportation de populations entières, condamnées aux privations, à la misère, à la faim, à mort.

Les Jeunes Turcs, dont cette lettre était une condamnation, ne la présentèrent au Sultan que bien après l'annonce de son arrivée . Ils firent à Mgr. Dolci, Délégué Apostolique, des remarques sévères à propos de ce message qu'ils déclarèrent, selon leur habitude, basé sur des nouvelles fausses ou du moins très exagérées . Ils firent, pour l'avenir quelques vagues promesses, en faveur des survivants . Ce n'est que le 10 Novembre 1915 que le Sultan répondit au Pape en ce sens .

Le noble cœur de Benoît XV ne pouvait point se tenir pour satisfait de ces vagues promesses . Il crut de son devoir de dénoncer au monde entier le crime de l'anéantissement de tout un peuple. Il le fit, de la manière la plus solennelle, au Consistoire du 6 Décembre 1915, dans son allocution, que nous nous rappelons avoir lue, le jour même, avec une émotion indicible .

« Au bout de seize mois, disait-il, malgré l'amoncellement pitoyable de tant de ruines, malgré le désir croissant de la paix dans les âmes, malgré les prières de tant de familles en pleurs pour demander la paix, bien que nous n'ayons rien négligé de ce qui était de nature à hâter la paix et à régler les différends, cette guerre désastreuse dure encore sur terre et sur mer, et

voici en même temps que les malheureux Arméniens sont presque entièrement détruits (dum miserrima Armeniorum gens prope ad interitum adducitur).

Le Pape revint, encore une fois à la charge, plus tard, par un envoyé spécial, pour demander au sultan la cessation des horreurs commises sur les Arméniens. Mohamed V, assisté d'un interprète Jeune-Turc pendant l'audience, esquiva la question sans vouloir donner la moindre marque d'une compréhension même politique. L'émissaire, qui était un autrichien, a dû, après cette réception, relater, dans un rapport, ses tristes impressions sur les alliés de son pays.

Enfin, c'est dans le document le plus officiel et le plus solennel, émané par le Saint Siège, pour proposer les conditions d'une paix juste et durable, que le Souverain Pontife fait une mention spéciale de l'Arménie.

La note diplomatique du 15 Août 1917, adressée aux Puissances belligérantes, stipulait, dans la cinquième condition de la paix : «Le même esprit d'équité et de justice devra diriger l'examen des autres questions territoriales et politiques, et NOTAMMENT CELLE RELATIVE AU RETABLISSEMENT DE L'ARMENIE».

Benoît XV ira jusqu'au bout. Au début de 1918 un traité de paix est imposé à la Russie, par les armées allemandes, autrichiennes et turques. Le Pape constate, qu'en vertu de ce traité, «des territoires considérables rentrent sous la domination de la Turquie et ces contrées sont en grande partie habitées par les Arméniens».

Le 12 Mars 1918, il écrit au Souverain turc, pour exprimer les craintes qu'il ressent «de voir se renouveler pour ces infortunés les souffrances inimaginables endurées par le passé».

«De grâce, supplie-t-il, que l'on épargne et que l'on protège les populations désarmées et innocentes...Puissent les pauvres Arméniens voir s'abaisser sur eux en abondance la pitié et la clémence souveraines !»

Après toutes ces preuves éclatantes de sollicitude du Souverain Pontife, il faut avouer qu'il n'y a eu aucun état qui fut aussi près que le Saint Siège des Arméniens, dans leur malheur, pour prendre leur défense et les soulager dans leur détresse, pour essayer de leur obtenir justice et de voir leurs droits reconnus et respectés, pour exiger même que l'autonomie leur soit accordée.

CONFIANCE

Les Arméniens s'honorent, non seulement d'avoir reconnu cette admirable sollicitude du Saint Siège, mais encore d'avoir compris que leur cause, à la Conférence de la paix, trouverait, en la mission de justice du Souverain Pontife, une vraie protection.

On sent une profonde émotion en lisant la lettre adressée de Paris

le 6 Juin 1920, par S. E. Boghos Noubar Pacha, Président de la Délégation Arménienne auprès de la Conférence de la Paix :

Très Saint père ,

Le sort indécié de la cause arménienne qui a fait et continue certainement de faire l'objet d'une particulière sollicitude de V. S. me donne l'occasion et l'honneur de soumettre humblement à l'Auguste Trône de V. S. l'expression de l'hommage de toute la Nation Arménienne d'autant plus digne de la bienveillante attention du Siège Apostolique qu'elle a été durement éprouvée .

A la haute mission de justice, qui donne au pouvoir souverain de V. S. une influence morale supérieure à tout intérêt et à toutes vues matérielles, aucune autre cause ne pourrait être déferée plus convenablement que celle de l'Arménie martyre, parce que chrétienne, opprimée parce que fidèle à ses traditions, menacée d'extermination parce que capable de constituer une barrière forte contre des invasions antichrétiennes et barabares .

L'inqualifiable persécution par le Gouvernement et le peuple turcs, dont fut victime l'Arménie, a été un véritable crime de lèse-humanité pour laquelle la justice mondiale réclame une équitable satisfaction. Malheureusement le monde politique, trop mené par des vues d'intérêt, ne veut pas se décider à résoudre cette question par un acte conforme aux principes, si hautement proclamés des droits des peuples .

La voix de Votre Sainteté, Très Saint Père, qui dans cette qualité de père commun de la famille morale de l'humanité, embrasse avec le même amour toutes les nations, est la seule autorisée, qui puisse encore tourner les nations puissantes en faveur des faibles menacés d'oppression et de mort. Par conséquent je fais appel aux sentiments de V. S. au nom de la Nation que je représente, afin que vous daigniez interposer efficacement votre autorité pour écarter le danger d'exterminations des survivants arméniens et pour solliciter l'aide morale et matérielle du monde civilisé. afin de les délivrer définitivement et de les mettre à jamais hors de péril en leur assurant les droits territoriaux, civils et financiers.

Mgr. Jean Nasilian, Evêque de Trébizonde, qui a collaboré avec notre Délégation , aura l'occasion d'exposer en détails ce qui est réclamé par la situation de l'Arménie. Et c'est pourquoi je m'en tiens aux généralités.

Confiant pourtant de voir bien accueillie la présente supplique, je m'incline pour embrasser les mains de Votre Sainteté et j'ai l'honneur de me déclarer, avec les sentiments de la plus profonde vénération,

de Votre Sainteté
le très humble serviteur
BOGHOS NOUBAR

Président de la Délégation Arménienne
à la Conférence de la Paix

Hélas, la politique internationale inique, la mésentente des nations victorieuses, et bien d'autres fâcheux ingrédients rendirent inefficace la sollicitude du Saint Siège en faveur des Arméniens.

GRATITUDE

Ceux-ci cependant gardèrent des sentiments de profonde reconnaissance et une vraie vénération à leur insigne protecteur Benoît XV.

A la mort de ce grand Pape, cette dépêche était envoyée au Vatican, le 22 janvier 1922 :

«La Délégation Arménienne à la Conférence de la Paix, désolée de la mort de Benoît XV, protecteur et bienfaiteur des Arméniens, se permet de déposer aux pieds de Votre Eminence ses plus sincères et émues condoléances.»

Dans la cour de la Cathédrale du Saint Esprit, à Istamboul, une belle et grandiose statue en bronze fut placée, avec cette inscription :

BENOIT XV, BIENFAITEUR DES PEUPLES
SANS DISTINCTION DE NATIONALITES ET DE RELIGIONS
EN SIGNE DE RECONNAISSANCE

Cette statue a perpétué le souvenir de la reconnaissance, envers le Grand Pape, surtout des Arméniens qui ont été les principaux animateurs de ce projet et ont largement contribué à sa réalisation.

IV. Les leçons à tirer

Ces tristes et terribles événements, dont la lecture, quoiqu'elle étreigne de douleur nos cœurs de fils et de frères, mais les remplit en même temps de fierté et de légitime orgueil, sont quand même, pour nous, source d'utiles et merveilleuses leçons, surtout parce qu'elles sont données de la chaire de la mort.

VALEURS ABSOLUES

Il y a, dans la vie de l'homme, des valeurs absolues, qui ont la prééminence sur toutes les autres : Dieu, d'abord ; puis, la Patrie.

Les victimes des hécatombes de 1915, en mourant par amour pour Dieu et pour la Patrie, nous prêchent éloquemment que l'amour pour ces valeurs absolues est plus fort que la mort, et nous invitent à vivre «pour la religion et pour la patrie».

LA SOURCE DE L'AMOUR DE LA PATRIE

La patrie terrestre, dont l'amour pousse ses enfants à déployer tout effort et à accepter tout sacrifices pour assurer son progrès, son bien être et son existence, est, en quelque sorte, l'image de la patrie céleste, où nous attend une vie éternelle et heureuse en Dieu.

Nos victimes ont su, par leur vie et par leur mort, montrer l'image de l'amour vrai de la patrie, car ils ont tenu toujours leurs yeux fixés sur l'original : la patrie céleste.

L'amour de la patrie découle de notre amour envers Dieu, qui est le signe de notre fidélité. Or celui, qui n'a pas l'amour de Dieu, est bien loin de la source authentique de l'amour de la patrie.

L'amour de la patrie a poussé nos frères héroïques jusqu'à la mort, pour que le nom arménien vive ; car la source, qui leur inspirait cet amour, était l'amour de Dieu, qui ne meurt pas.

LE PATRIOTISME VECU

L'amour envers la nation est un devoir sacré. Pour qu'il ne reste pas une chose abstraite, il faut comprendre ce que veut dire, concrètement, le mot « nation » et connaître les éléments qui y entrent.

En réunissant les différentes considérations et conclusions des sociologues et des juristes, on pourrait définir ainsi la nation : « C'est une collectivité sociale naturelle qui, dans la conscience de l'unité de son origine et de sa culture, poursuit la conservation et le développement de ses qualités et de ses notes distinctives, en vue d'une complète formation de la personne humaine ».

Une nation vit donc si elle inocule, d'une manière calme et continue, même insensiblement, son patrimoine à ses enfants, en leur communiquant la richesse de ses idées, de ses sentiments, de ses traditions, de sa langue, de sa religion, et en imprimant tout cela dans leur esprit.

Si nous voulons vraiment profiter de la leçon de patriotisme, qui nous est donnée par nos victimes de la tragédie de 1915, il faut que nous conservions soigneusement et fidèlement et que nous développions, dans notre vie, toutes les valeurs qui constituent l'héritage de notre nation.

Nous devons éclairer notre intelligence avec la foi de nos ancêtres, en y faisant une provision d'idées dignes d'un chrétien et honorifiques au nom arménien.

Il faut rester fidèles aux traditions arméniennes, en apparaissant modèle de vie familiale, de bonnes mœurs, de jalousie pour l'honneur, de noblesse de caractère, de charité fraternelle, de coexistence pacifique.

Il est nécessaire de cultiver la langue arménienne, ce fleuve qui nous a apporté les productions de l'esprit et de la plume de nos ancêtres ; l'histoire.

cette maîtresse de la vie, qui met devant nous l'œuvre fructueuse et l'exemple admirable des Arméniens à travers les siècles, et leur contribution à la civilisation du monde.

Un soin particulier doit être porté pour imprimer, dans notre vie d'arméniens, le cachet des principes de la religion chrétienne, en nous rappelant que notre peuple a toujours considéré comme synonymes les mots «Arménien et Chrétien.»

L'ÂME VAUT PLUS QUE LE CORPS

L'exemple de nos victimes des hécatombes de 1915 est une preuve éloquente de la victoire de l'esprit sur la matière. C'est la mise en pratique, dans la vie, de la sentence du Divin Maître : «Celui, qui perdra sa vie à cause de moi, la retrouvera. Quel profit, en effet, aurait l'homme, quand il gagnerait l'univers, si c'est au détriment de son âme ? (Matt. 16, 25-26).

Dans ce monde asservi à la matière, c'est là une directive bien claire, qui est donnée au peuple arménien idéaliste.

BIENFAIT DE L'UNION

Nos héros, après avoir passé par le feu et par l'eau, et après être arrivés — c'est là notre ferme espoir — au repos, nous prêchent la nécessité de l'union pour les enfants de la nation arménienne. «Nous avons vécu, disent-ils à nos présentes et à nos futures générations, pour un seul idéal ; nous nous sommes sacrifiés pour un seul but. Ecoutez la voix de notre sang qui a coulé «pour la religion et pour la patrie». Elle vous répète à l'unisson le cri de notre immortel Yéghiché : «L'union est la mère des biens ; la désunion est la mère des maux».

LE MONITEUR DE CES LEÇONS

Au seuil du cinquantième anniversaire des massacres, pour avoir ces leçons présentes à l'esprit, fixons les yeux sur le monument élevé, il y a vingt-cinq ans, à l'entrée de notre Patriarcat, aux victimes de la tragédie de 1915. Rappelons nous, qu'à cause de son ferme attachement à la Croix du Christ, à sa sainte foi, et au désir légitime de son indépendance, notre nation a été condamnée à verser son sang et à en irriguer les déserts de la Syrie et de la Mésopotamie.

Ce monument est une colonne brisée, surmontée de la croix, qui porte cette inscription :

A l'occasion du XXV Anniversaire
du martyre de la Nation Arménienne
1915-1939

a été élevé ce monument commémoratif
qui garde à l'ombre de la Sainte Croix,
le peuple arménien brisé.

Cette inscription explique le sens du monument.

L'interprétation, donnée par S. Em. le Cardinal Agagianian, Patriarche Arménien Catholique à l'époque, dans son discours prononcé le jour de l'inauguration, conserve toute son actualité :

«La colonne symbolise notre nation, la terre arménienne, dont les épines mêmes sont pour nous des roses, et dont la nostalgie étreigne nos âmes. Cette colonne, brisée, morcelée, nous semble réduite en ruines ; c'est là précisément notre condition, dispersés que nous sommes dans tous les coins du monde, bannis et exilés... Mais elle reste debout, car nous n'avons point renoncé à la lutte pour la vie, au combat pour la poursuite des idéaux élevés de notre race.»

MOT DE GRATITUDE FILIALE

Au terme de cet exposé, nous sentons l'agréable et honrifique devoir d'exprimer, au nom du peuple arménien, notre filiale et profonde gratitude à notre Saint Père le Pape Paul VI, qui a eu l'extrême bonté de vouloir s'unir à nous, dans la commémoration du cinquantenaire de nos victimes.

Le Message, que Sa Sainteté a daigné nous adresser, à cette occasion, restera, dans nos annales, une preuve perpétuelle de l'amour, de l'affection, de l'estime et de la considération du Vicaire du Christ, «envers le peuple arménien, gardien de si nobles et antiques traditions chrétiennes», comme aime à dire le Souverain Pontife.

Apprécient la pensée de toutes les Communautés Arméniennes de célébrer le sacrifice de leurs ancêtres et de prier pour la paix et le repos éternel de leurs chers défunts, «Nous ne manquerons pas, dit le Pape, d'unir notre prière à celles que feront monter vers Dieu vos fidèles en cette occasion.

«Comme vous ne l'ignorez pas, Nous vous avons invité à célébrer les Saints Mystères, le 18 novembre prochain, au début de la Congrégation Générale. Et Nous avons demandé à tous les Evêques du monde, présents ce jour-là dans la Basilique Saint Pierre, de s'unir au divin sacrifice, auquel Nous désirons Nous aussi Nous associer, pour demander à Dieu sa miséricorde pour les trépassés et l'abondance de ses faveurs pour Nos fils arméniens.»

Il n'est pas possible d'imaginer une voix plus autorisée et plus efficace pour mettre le monde au courant du cinquantième anniversaire de la Tragédie Arménienne de 1915, et pour poser, devant la conscience de toutes les nations et de tous les peuples, ses événements horribles.

Le vœu ardent, uni à nos prières, que nous élevons au Trône de Dieu à l'occasion de ce cinquantenaire, est que notre peuple reste fidèle au sublime idéal de nos victimes, en réalisant ce que, au nom de tous nos frères, nous promettions au Saint Père Paul VI, dans notre humble lettre du 24 octobre 1964. «Très Saint Père, disions-nous, la commémoration de nos

victimes, en ce cinquantenaire, incitera, sans doute, le peuple arménien à imiter ses pères et ses ancêtres dans leur attachement inébranlable au Christ et dans leur légitime amour à la patrie.

Conclusion

Les arméniens commémorent, cette année, dans le monde tout entier, le cinquantième anniversaire des hécatombes, dont fut victime leur peuple, dans les provinces arméniennes et les autres villes de l'Empire Ottoman.

Un million cinq cent mille Arméniens laborieux et paisibles, condamnés à l'exil, aux déportations et aux tortures les plus horribles, furent exterminés. Leurs villes furent désertées ; leurs foyers, ruinés ; leurs biens, confisqués.

Les débris furent généralement des veuves et des orphelins.

Ils sont arrivés à survivre et à progresser, grâce aux nobles pays, qui leur ont ouvert leurs portes, les ont accueillis fraternellement et sont devenus la patrie qu'ils chérissent et qu'ils servent fidèlement.

Tout en s'honorant de leur appartenance à ces nobles pays, dont ils veulent être les citoyens modèles, les Arméniens ne peuvent oublier que chacun d'eux a perdu, parmi les victimes des hécatombes de 1915, ses grand'parents, parents ou proches parents, dont il portera toujours le deuil.

Ils voudraient pousser l'héroïsme jusqu'au pardon.

Mais le pardon n'abolit pas l'obligation de la réparation et de la restitution. D'ailleurs, on ne peut en jouir qu'à cette condition.

C'est pourquoi le souvenir de leurs victimes reste, à jamais, lié à cette obligation de la réparation et de la restitution, qu'ils attendent et qu'ils attendront.

Aujourd'hui, et depuis cinquante ans, il y a une iniquité à réparer, des droits lésés à satisfaire, un sang innocent, qui crie justice, à apaiser, un crime à effacer.

Les années ne peuvent point abolir ces droits ni supprimer ces obligations.

A qui incombe la charge de hâter l'accomplissement de ces obligations ?

Auprès de qui faut-il les faire valoir ?

En quoi consistent-elles ?

Au profit de qui doivent-elles être remplies ?

Comment faut-il les accomplir ?

Voilà des questions que notre conscience nous oblige à poser, mais auxquelles nous nous gardons de répondre, de peur de nous laisser entraîner par des sentiments d'une âme meurtrie, au souvenir des hécatombes qui ont plongé, il y a cinquante ans, tout notre peuple dans les horreurs d'un drame infernal, dont nous ne cessons, jusqu'à ce jour, de subir les conséquences mortelles.

Toutes ces questions, nous les posons :

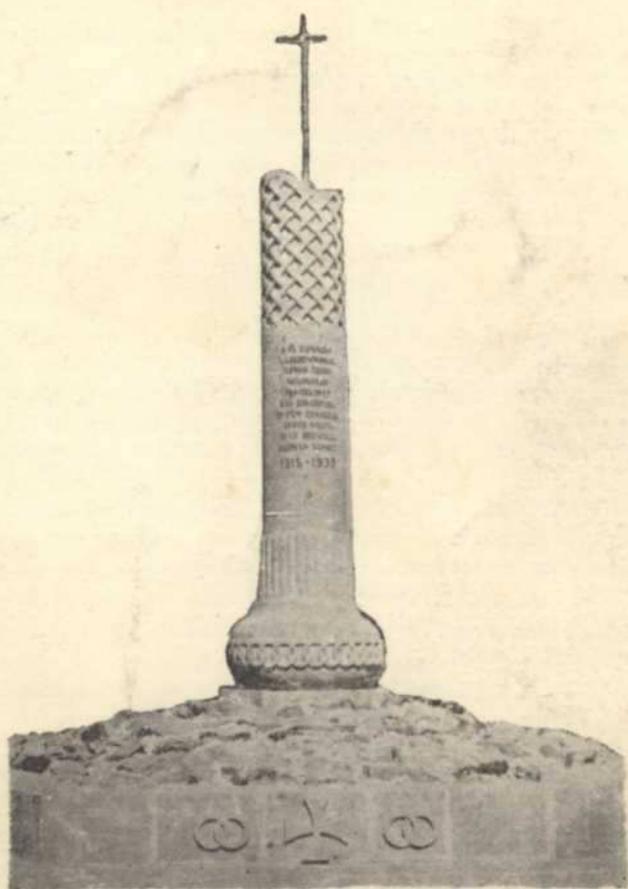
A la conscience de la TURQUIE MODERNE, qui a tout avantage à effacer, de son histoire, une page bien noire ;

A la conscience de l'ALLEMAGNE qui, ayant eu hâte de réparer les dommages causés au peuple juif durant la deuxième guerre mondiale, pensera à sa part de responsabilité dans le crime, qui, à son vu et su, a été perpétré contre notre peuple, durant la première guerre mondiale, et qui exige une réparation ;

A la conscience de l'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, dont l'existence n'est justifiée que par les efforts qu'elle doit déployer pour coordonner les relations entre les nations et entre les peuples, dans le but de sauvegarder la paix, dans la justice et l'équité ;

A la conscience de la COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE, qui de sa nature, est appelée à établir et faire respecter les droits, en exigeant l'accomplissement des obligations qui en découlent.

UN MILLION ET DEMI DE VICTIMES ARMENIENNES HORRIBLEMENT MASSACRÉES,
TOUT LE PEUPLE ARMENIEN EBRANLÉ, MAIS NON DECOURAGÉ,
ATTENDENT UNE REPONSE.



MONUMENT AUX VICTIMES ARMÉNIENNES
Patriarcat Arménien Catholique
Beyrouth